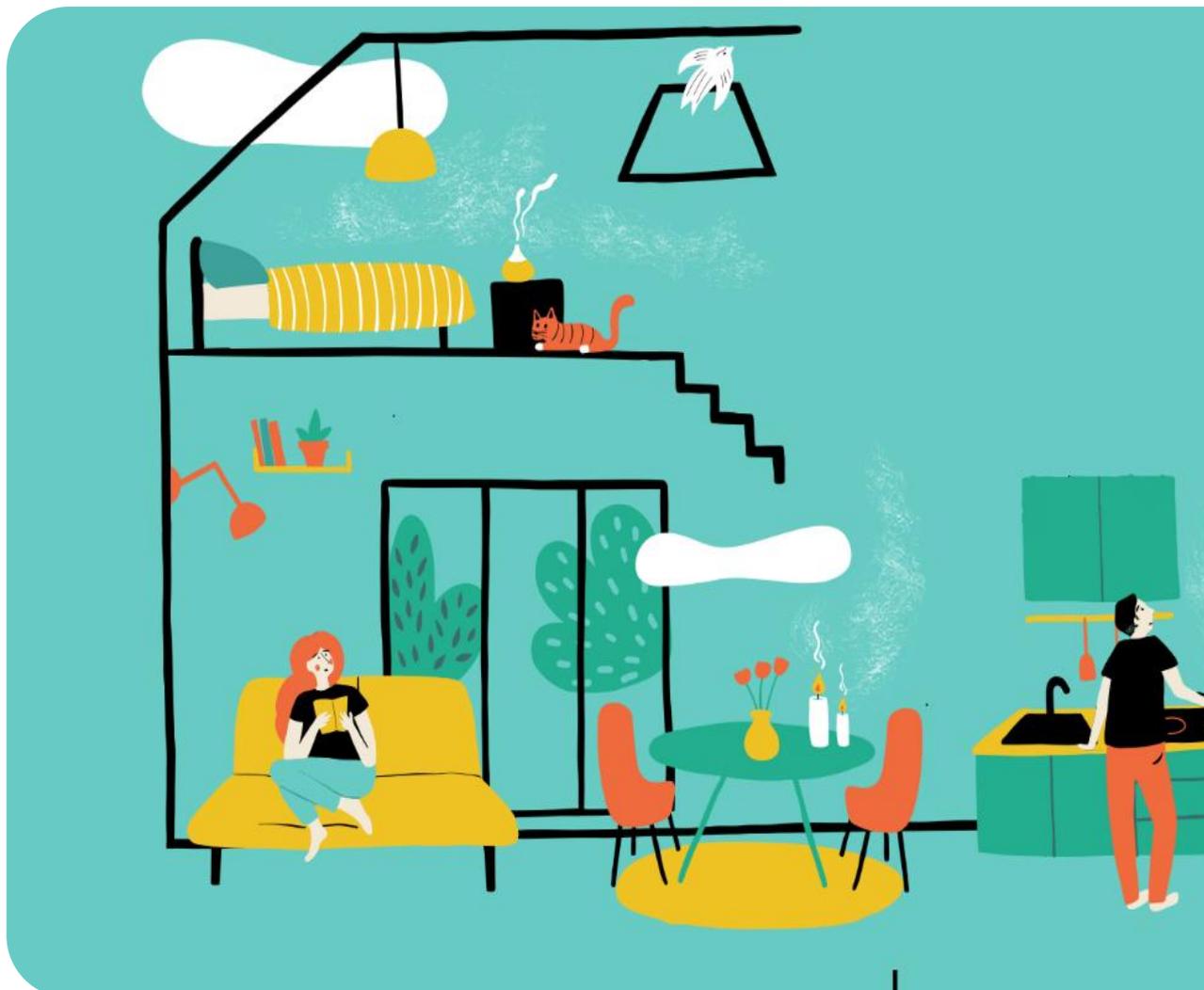


2024



Bilan 2024 du dispositif IntAir'Agir



CONTEXTE ET OBJECTIF

IntAir'Agir est un dispositif d'accompagnement des autorités publiques locales sanitaires, environnementales et sociales pour la gestion des plaintes et situations imprévues de pollution de l'air à l'intérieur des logements.

C'est un dispositif gratuit pour les patients et qui est présent dans tout le Grand Est grâce à un financement de l'Agence Régionale de Santé du Grand Est (ARS) dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

Il agit pour **améliorer la qualité de l'air intérieur** dans les logements par la visite à domicile de conseillers en environnement intérieur (CEI).

- Le premier diagnostic peut être complété par **une caractérisation de l'air intérieur par ATMO Grand Est** avec des mesures possibles pour les aldéhydes dont le formaldéhyde, les composés organiques volatils dont le benzène, les particules fines (PM10 et PM2,5), le radon et d'autres polluants...
- Les paramètres de confort (température et humidité relative intérieure) et de confinement (dioxyde de carbone CO₂) sont également mesurés lors de toutes les campagnes de mesures.
- En cas de détection de niveaux de pollution importants, une expertise complémentaire (caractérisation de source) peut être réalisée pour une mise en place d'actions correctives.

SYNTHESE DES RESULTATS

Sur l'année 2024, **17 campagnes de mesures ont été effectuées**. Parmi ces campagnes de mesures, 16 étaient des évaluations initiales de la qualité de l'air dans les logements et une campagne était une campagne complémentaire après une première évaluation (après mise en place d'une VMC).

Les campagnes se sont déroulées dans les anciennes régions de la Lorraine et de l'Alsace.

Départements		Nombre de campagnes	
Lorraine : 53%		54	4
		57	4
		88	1
Alsace : 47%		67	3
		68	5
TOTAL			17

Tableau 1 : Nombre de campagnes par département

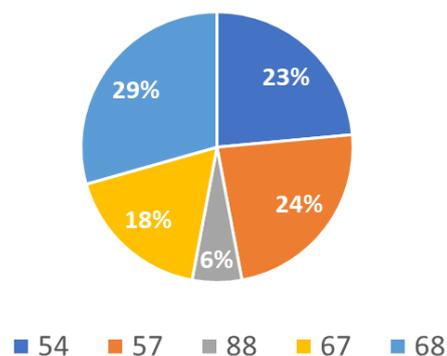


Figure 1 : Répartition des campagnes par département

Le graphique ci-dessous présente la fréquence des différentes mesures effectuées au cours de l'année 2024 ainsi que les techniques de prélèvement.

La température, l'humidité relative, le dioxyde de carbone (CO₂), les composés organiques volatils (notamment le benzène) et les aldéhydes (notamment le formaldéhyde) sont réalisées systématiquement sur les campagnes de mesures.

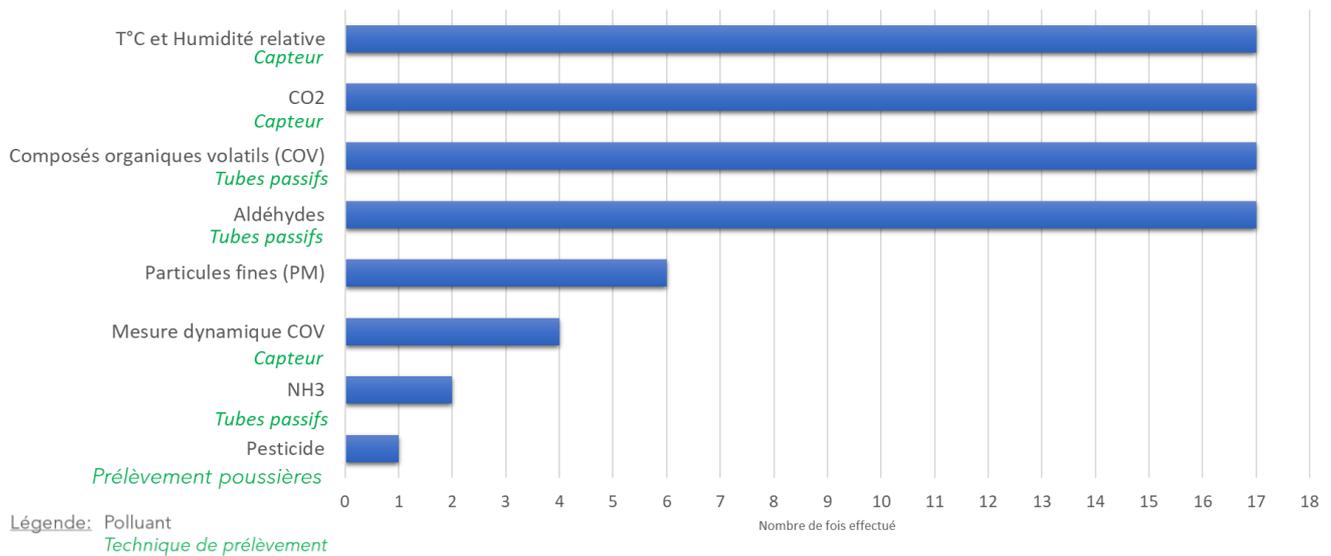


Figure 2 : Mesures effectuées lors des campagnes de mesures

Le graphique ci-dessous illustre le nombre d'occurrences où différents facteurs environnementaux ont été relevés en dehors des seuils recommandés, mettant en évidence les polluants les plus fréquemment observés comme le formaldéhyde, les COV et le CO₂.

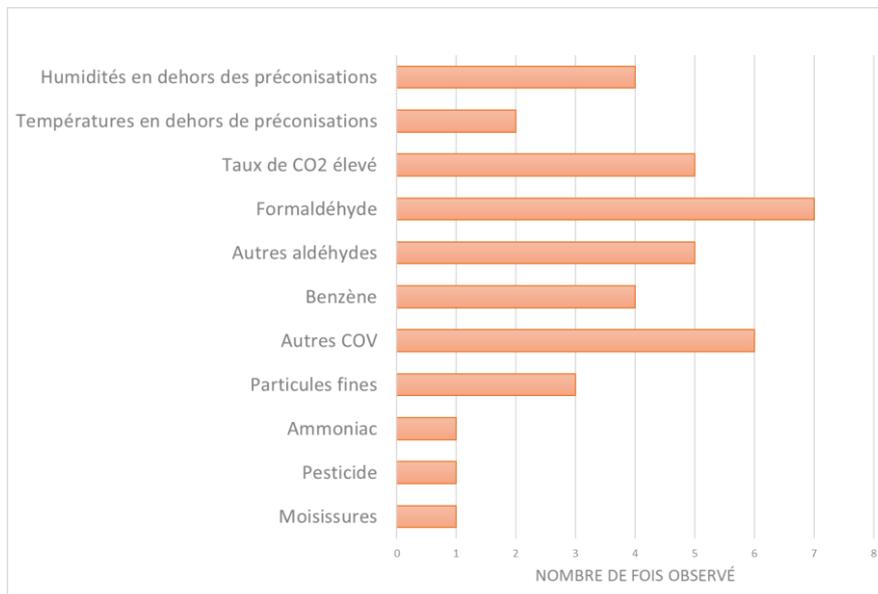


Figure 3 : Conclusions observées lors des campagnes de mesures

Sur les 17 campagnes de mesures menées en 2024, la ou les source(s) de pollution ont été identifiés dans près de 60% des cas.



AIR • CLIMAT • ÉNERGIE • SANTÉ

NOTRE SIÈGE

5 rue de Madrid
67300 Schiltigheim
03 69 24 73 73
contact@atmo-grandest.eu

NOS AGENCES

à Metz
20 rue Pierre-Simon de Laplace
57070 Metz

à Nancy
20 allée de Longchamp
54600 Villers-lès-Nancy

à Reims
9 rue Marie-Marvingt
51100 Reims